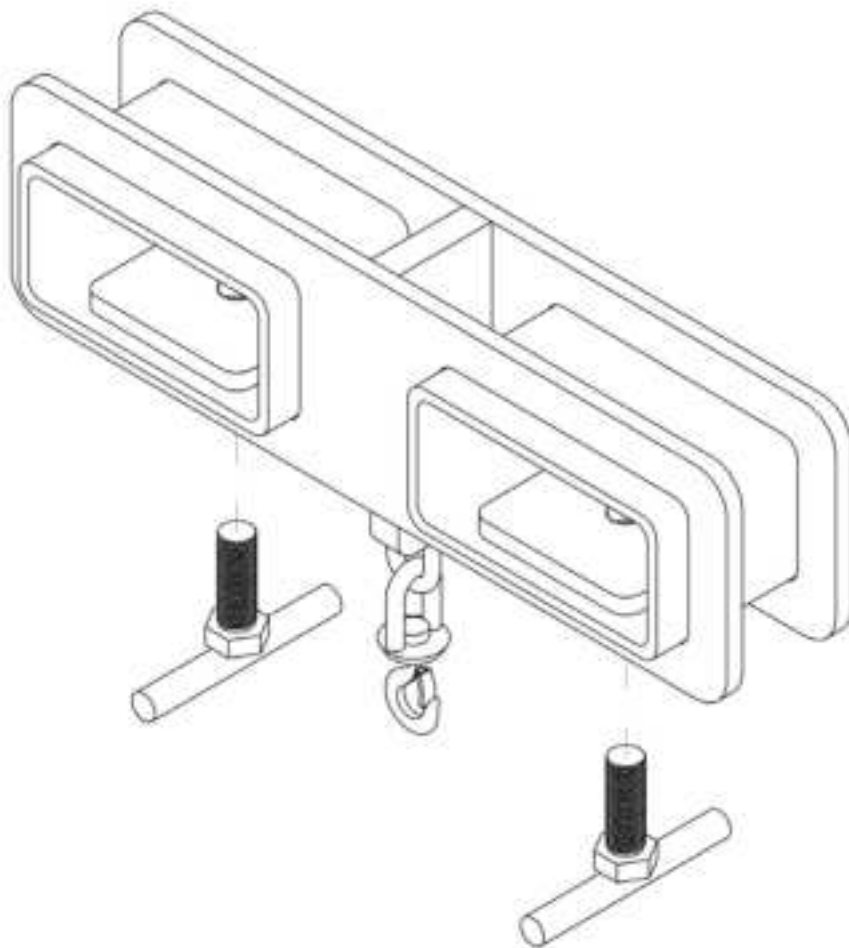


Crochet de charge pour bras de fourche

06.2026

Instructions de service

fr-FR



Droits d'auteur

Ce document ne doit en aucun cas être diffusé ou reproduit, même sous forme d'extraits.

Les droits d'auteur liés à ce document sont ceux de la Jungheinrich PROFISHOP AG & Co. KG.

Haferweg 24

22769 Hambourg

En cas de demande d'entretien et de commandes

Allemagne

0800/558833 - 4

service@jh-profishop.de

International

service@jungheinrichshop.com

Table des matières

A	À propos de ces instructions	4
1	Domaine d'utilisation et groupe cible.....	4
2	Remarques et instructions.....	6
B	Sécurité.....	7
1	Utilisation adéquate.....	7
2	Obligations des personnes.....	8
3	Transformation et modifications.....	9
4	Risques résiduels.....	9
C	Structure et fonction.....	10
1	Aperçu des composants	10
2	Marquage et inscriptions	11
2.1	Plaque signalétique.....	11
3	Caractéristiques techniques.....	11
D	Première mise en service et transport.....	12
1	Première mise en service.....	12
2	Transport.....	12
E	Mode.....	13
1	Monter le crochet de levage.....	13
2	Soulèvement de la charge.....	14
3	Transport d'une charge.....	15
4	Abaissement de la charge.....	16
F	Maintenance, stockage et immobilisation.....	17
G	Élimination	18

A À propos de ces instructions

Les présentes instructions de service décrivent l'utilisation conforme à l'usage prévu des produits répertoriés au chapitre « Application », voir page 4. Tous les produits Jungheinrich sont développés et produits selon l'état actuel de la technique. En cas de manipulation incorrecte, des dangers peuvent toutefois être générés. Veuillez noter à ce propos les remarques correspondantes et lire soigneusement les instructions de service. Les instructions de service font partie intégrante du crochet de levage pour bras de fourche (ci-après dénommé « crochet de levage ») et s'appliquent à toutes les variantes d'appareil mentionnées. Les instructions de service décrivent l'utilisation sûre et conforme dans toutes ses phases d'exploitation.



En cas de questions techniques, contactez votre partenaire SAV agréé.

Le crochet de levage décrit dans les présentes instructions de service permet de lever, déplacer et positionner en toute sécurité des charges à l'aide d'un chariot adapté.

1 Domaine d'utilisation et groupe cible

Application

Ce document s'applique aux types suivants :

- MK10
- MK25

Groupes cibles

« Exploitant » ou « opérateur » au sens des présentes instructions de service désigne toute personne physique ou morale qui utilise elle-même le crochet de levage décrit ou pour le compte de laquelle celui-ci est utilisé. Dans des cas particuliers (p. ex. location), l'exploitant est la personne qui, conformément aux accords contractuels en vigueur entre l'exploitant et l'opérateur du crochet de levage, est tenue d'assumer les obligations d'exploitation mentionnées.

Groupe cible	Tâches
Exploitant	– Tenir ces instructions de service à portée de main sur le site d'exploitation du crochet de levage, y compris pour une utilisation ultérieure. – S'assurer que le crochet de levage est utilisé correctement et exclusivement par du personnel formé et habilité. – Inviter le personnel à lire et à respecter les présentes instructions de service ainsi que les documents associés, en particulier les consignes de sécurité et les avertissements. voir page 7. – Respecter les dispositions et prescriptions supplémentaires relatives à l'appareil.
Pilotes	– Lire et respecter les présentes instructions de service et les documents associés, en particulier les consignes de sécurité et les avertissements. voir page 7. – S'assurer que le crochet de levage est utilisé correctement et conformément aux prescriptions de sécurité.

Tab. 1: Tâches de l'exploitant et de l'opérateur

2 Remarques et instructions

Consignes générales

- Signale des informations supplémentaires et des explications.

Structure des avis d'avertissement

Dans ce document, des avis d'avertissement sont utilisés pour vous prévenir de dommages matériels et corporels.

- Toujours lire et observer les avis d'avertissement.
- Respecter toutes les mesures identifiées par l'avis d'avertissement.

En fonction de la gravité et de la probabilité du danger, il en résulte les niveaux d'alerte suivants :

DANGER!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures pouvant s'avérer mortelles.

AVERTISSEMENT!

Signale une situation extrêmement dangereuse. Tout non-respect de cet avis entraîne de graves blessures irréversibles pouvant s'avérer mortelles.

ATTENTION!

Signale une situation dangereuse. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures légères à modérées.

AVIS

Signale un risque de dommages matériels. Tout non-respect de cette consigne peut entraîner des dommages matériels.

Structure des instructions d'utilisation

Dans ce document, les instructions d'utilisation sont structurées comme suit :

Objet de l'action

Conditions primordiales

- Condition préalable à une action.

Outillage et matériel nécessaires

- Outil et matériel requis pour une intervention (indication facultative)
- Étape de travail
- Étape de travail
 - État de travail secondaire

Résultat de l'action

B Sécurité

Le chapitre Sécurité fournit des indications importantes pour l'utilisation en toute sécurité du crochet de levage. Le non-respect des mesures décrites peut entraîner des dommages matériels et des blessures pouvant aller jusqu'à la mort.

- Avant le montage du crochet de levage sur le chariot : Lire attentivement le chapitre Sécurité.
- Utiliser le crochet de levage exclusivement conformément aux indications du présent document.

1 Utilisation adéquate

Le crochet de levage est un dispositif de prise de charge et doit être utilisé exclusivement en combinaison avec un chariot adapté et des dispositifs d'élingage appropriés.

Le crochet de levage est prévu pour l'élingage, le levage, le déplacement et le positionnement de charges suspendues. Il ne doit être utilisé que pour des charges qui :

- ne peuvent pas être transportées sur palettes.
- sont encombrantes ou de forme irrégulière.
- disposent de points d'accrochage appropriés et
- peuvent être fixées en toute sécurité au crochet de levage à l'aide de dispositifs d'élingage appropriés (par exemple chaînes, câbles métalliques, élingues).

La charge doit être suspendue au centre et verticalement sous le crochet de levage.

Pour une utilisation en toute sécurité, amener le mât du chariot en position négative (inclinaison du mât vers le chariot).

Respecter la capacité de charge admissible. Le dépassement de la capacité de charge admissible peut endommager le crochet de levage, les dispositifs d'élingage ou le chariot.

Élinguer la charge de manière uniforme et s'assurer de son bon état. Les charges réparties de manière inégale ou insuffisamment fixées peuvent basculer ou se déplacer de manière incontrôlée.



Les dispositifs d'élingage utilisés (par exemple chaînes, câbles métalliques, élingues) ne font pas partie de la fourniture. Ils doivent être fournis par l'utilisateur, sélectionnés en fonction de la charge et contrôlés avant chaque utilisation afin de s'assurer de leur bon état.

Contre-indication d'utilisation prévisible

Une utilisation non conforme à l'usage prévu du crochet de levage met les personnes en danger, provoque des dommages matériels et réduit la durée de vie du crochet de levage.

Les applications suivantes sont interdites :

- Travail sous la charge ainsi que dans la zone de pivotement de la charge.
- Transport de personnes ou d'animaux.
- Transport d'une charge insuffisamment sécurisée.
- Traction, remorquage, sollicitations de traction latérales ou traction oblique.
- L'utilisation dans des zones à risque d'explosion est interdite, sauf autorisation expresse.
- Utilisation dans des conditions qui compromettent la sécurité (par exemple conditions météorologiques extrêmes ou forte inclinaison du chariot porte-fourches due à des pentes ou à un terrain irrégulier).
- Mouvements de conduite rapides ou virages avec une charge levée. Déplacer la charge à une vitesse modérée et éviter les mouvements brusques.
- Utilisation du crochet de levage sur un chariot élévateur avec une inclinaison positive du mât (inclinaison vers la charge). Une telle position du mât favorise le glissement du crochet de levage hors des bras de fourche.
- Action de forces extérieures sur la charge suspendue, par exemple par des coups de marteau ou des sollicitations mécaniques similaires sur la charge ou sur les éléments élingués. Cela peut provoquer des vibrations ou des mouvements saccadés qui compromettent la bonne tenue du crochet de levage.
- Utilisation d'une seule poche d'entrée de fourche, avec les conséquences correspondantes.
- Abaissement trop rapide de la charge. Abaisser la charge lentement et de manière contrôlée.
- Non-respect des instructions de service avant et pendant l'utilisation du crochet de levage, en particulier en ce qui concerne le montage, la sécurisation et les conditions d'utilisation admissibles.

2 Obligations des personnes

Obligations de l'exploitant

Un crochet de levage préparé de manière non conforme peut entraîner de graves dommages ou blessures. L'exploitant est tenu d'effectuer les actions suivantes :

- Garantir l'utilisation conforme à l'usage prévu du crochet de levage.
- Garantir l'état technique irréprochable du crochet de levage.
- Garantir le respect des prescriptions de prévention des accidents, des règles techniques liées à la sécurité, des prescriptions d'élimination ainsi que des directives d'exploitation, d'entretien et de maintenance.
- fournir au pilote un équipement de protection approprié.
- mettre les instructions de service à disposition sur le site d'intervention.
- conserver les rapports de contrôle pendant au moins 2 ans.

Obligations du pilote

Un maniement non conforme du crochet de levage peut entraîner de graves dommages ou blessures. L'opérateur est tenu d'effectuer les actions suivantes :

- Attester de son aptitude à l'utilisation du crochet de levage.
- Attester de l'autorisation par l'exploitant ou son représentant légal.
- Interdire l'utilisation du crochet de levage aux personnes non autorisées.
- Avant de prendre la charge, s'assurer que la capacité de charge maximale autorisée n'est pas dépassée.

- Utiliser uniquement des dispositifs d'élingage adaptés et contrôlés et centrer la charge. Un accrochage incorrect de la charge peut entraîner son glissement ou sa chute lors de l'opération de levage ou du transport.
- Porter des chaussures de sécurité ou un équipement de protection pendant l'utilisation conformément aux dispositions légales et spécifiques à l'entreprise.
- Assumer la responsabilité de l'utilisation conforme du crochet de levage pendant le service.
- Cesser de soi-même d'utiliser le crochet de levage en cas d'endommagement de composants de sécurité pendant le service et informer le personnel de surveillance.
- Suffisamment sécuriser la charge et positionner le centre de gravité de la charge au milieu, et prendre, si nécessaire, des mesures de protection appropriées. Des charges insuffisamment sécurisées peuvent entraîner des dommages matériels et des dommages corporels dus à la chute de la charge.

3 Transformation et modifications

Modifier la conception et le mode de fonctionnement du crochet de levage

Tout réaménagement ou toute modification de la conception du crochet de levage sans l'approbation du fabricant peut entraîner de graves dommages corporels et matériels. Tout recours devient caduc.

Si toutefois des modifications sont effectuées, se procurer l'autorisation écrite du fabricant, d'un représentant agréé ou d'un successeur légal. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les activités suivantes :

- Modifications affectant la capacité nominale.
- Modifications affectant la stabilité.
- Ajouts d'options.

4 Risques résiduels

Utilisation de consommables

Toute manipulation non conforme de consommables présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement.

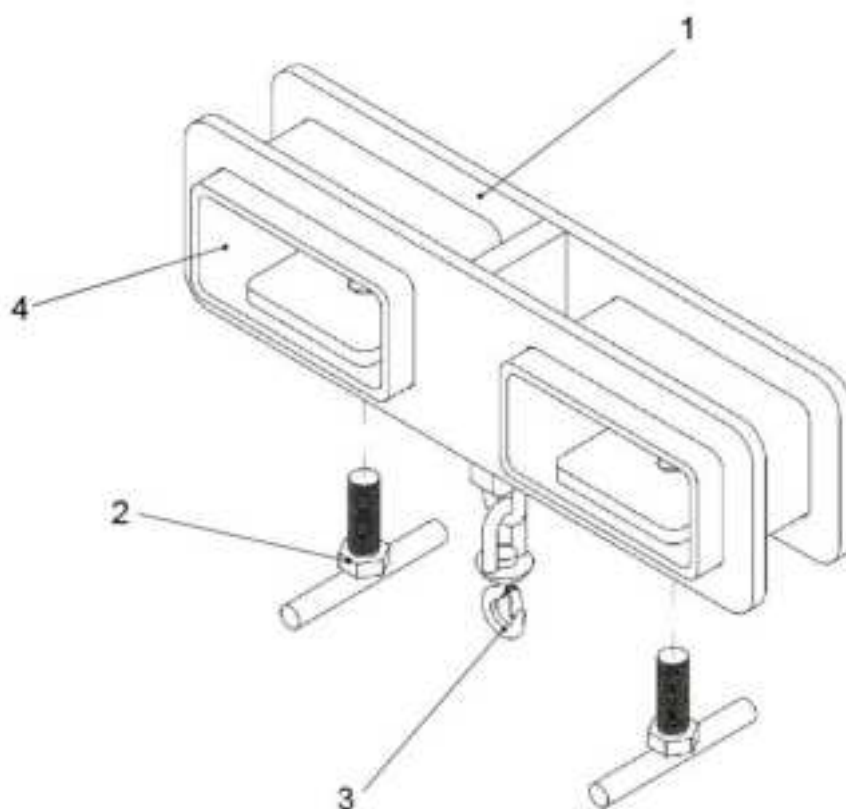
- Utiliser les consommables de manière correcte et conformément aux consignes du fabricant.
- Ne confier les travaux avec des consommables qu'à du personnel spécialisé dûment formé.

Mouvement et comportement de la charge

- Maintenir une distance de sécurité par rapport à la charge et s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans la zone dangereuse. Des charges qui s'abaissent ou se déplacent involontairement peuvent provoquer des lésions par pincement.
- Abaisser complètement la charge et desserrer les dispositifs d'élingage sans tension. Lors du desserrage des dispositifs d'élingage sous tension, la charge peut basculer ou glisser de manière incontrôlée.

C Structure et fonction

1 Aperçu des composants



Pos.	Désignation	Fonction	Quantité
1	Bloc de réception	sert de liaison entre le chariot et la charge	1
2	Vis en T	sert à la fixation sur les bras de fourche	2
3	Crochet de levage	sert à recevoir les dispositifs d'élingage	1
4	Poches pour fourches	servent à la réception des bras de fourche	2

2 Marquage et inscriptions

2.1 Plaque signalétique



Fig. 1: Plaque signalétique (schématique)

Pos.	Information
1	Nom et adresse du fabricant
2	Numéro d'article
3	Année de construction
4	Poids à vide
5	Capacité nominale
6	Modèle
7	Type

3 Caractéristiques techniques

Désignation	MK10	MK25	Unité
Capacité nominale (Q)	1000	2500	kg
Hauteur (h)	130	140	mm
Largeur (w)	460	660	mm
Profondeur (p)	120	150	mm
Poids propre	14	25	kg
Dimensions intérieures des poches pour fourches			
Largeur (l)	160		mm
Hauteur (h)	60		mm

Conditions ambiantes conformes

Condition	Valeur
Plage d'utilisation	Utilisation en intérieur
Température ambiante autorisée	de +5° C à +40° C
Intensité lumineuse minimale	50 Lx

D Première mise en service et transport

1 Première mise en service

Procédure

- Après la première ouverture, vérifier l'état du produit et, le cas échéant, déposer une réclamation.

Le crochet de levage est prêt à l'emploi.

2 Transport

Procédure

- Fixer dans l'emballage d'origine de manière à éviter toute chute.
- Protéger les bords tranchants.

Le crochet de levage est emballé en toute sécurité pour le transport.

E Mode

1 Monter le crochet de levage.

Principes d'exploitation

- Respecter la capacité de charge du chariot en tenant compte de la modification du centre de gravité de la charge.
- Maintenir le centre de gravité de la charge aussi près que possible du tablier porte-fourche.
- Démarrer et freiner lentement avec la charge.
- Éviter les mouvements de balancier de la charge. Éviter les mouvements saccadés lors du déplacement ou du levage.

⚠ AVERTISSEMENT!

Danger dû à un accrochage incorrect !

Un accrochage incorrect peut entraîner le glissement ou la chute de la charge lors du levage ou du transport.

- ▶ Utiliser uniquement des dispositifs d'élingage contrôlés.
- ▶ Centrer la charge.

AVIS

Dépassement de la charge nominale autorisée !

Endommagement du crochet de levage dû à une charge trop lourde.

- ▶ Respecter la charge de transport maximale admissible du crochet de levage ainsi que la capacité de charge du chariot.

Monter le crochet de levage sur le chariot.

- Choisir un crochet de levage adapté au chariot.
- Introduire horizontalement les bras de fourche du chariot dans les poches pour fourches du bloc de réception.
- Bloquer les vis en T et fixer le bloc de réception sur le chariot.

Le crochet de levage est monté sur le chariot.

Transport d'une charge

Conditions primordiales

- Des dispositifs d'élingage adaptés sont disponibles
- Utiliser uniquement des dispositifs d'élingage adaptés et contrôlés.
- Choisir les dispositifs d'élingage en fonction du poids et de la géométrie de la charge.
- Fixer la charge de manière uniforme de sorte qu'elle soit centrée et suspendue verticalement sous le crochet de levage.

2 Soulèvement de la charge

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge insuffisamment sécurisée !

Dommages matériels et corporels dus à la chute de la charge.

- ▶ N'élever qu'une charge suffisamment sécurisée.
- ▶ Positionner le centre de gravité de la charge au milieu du crochet de levage.
- ▶ En cas de risque de basculement ou de chute de parties de la charge : prendre des mesures de protection appropriées (p.ex. dossier de charge).

⚠ ATTENTION!

Abaissement involontaire de la charge !

Risque de pincement dû à l'abaissement de la charge

Graves dommages corporels par écrasements.

- ▶ Avant d'activer la fonction de levage ou d'abaissement, s'assurer que les organes de commande sont en position « Neutre » ou « Levage ».
- ▶ Toujours maintenir une distance de sécurité suffisante par rapport à la charge soulevée.
- ▶ S'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans la zone dangereuse ou directement sous la charge.

AVIS

Dépassement de la charge nominale autorisée !

Dommages au crochet de levage, aux dispositifs d'élingage ou au chariot dus à une charge trop lourde.

- ▶ Respecter la capacité de charge maximale autorisée.

Soulèvement de la charge

Conditions primordiales

- Le crochet de levage est correctement monté sur le chariot.
- La charge est correctement fixée au crochet de levage.
- Soulever la charge lentement et régulièrement jusqu'à ce qu'elle soit suspendue librement.
- Veiller à ce que la charge soit suspendue verticalement au crochet et ne se balance pas.

La charge est soulevée.

3 Transport d'une charge

⚠ AVERTISSEMENT!

Charge répartie de manière inégale !

Dommages corporels et matériels en cas de basculement soudain de la charge.

- ▶ Garantir l'état correct de la charge.
- ▶ Déplacer uniquement des charges qui sont posées de manière sûre et soignée.
- ▶ Si des parties de la charge menacent de basculer ou de chuter, prendre des mesures appropriées (p. ex. dossier de charge).

AVIS

Instabilité à vitesse élevée ou en virage !

En cas d'instabilité, le chariot peut se mettre à louvoyer ou se déporter.

- ▶ Ne pas autoriser de mouvement brusque ni de traction en diagonale.

Transport d'une charge

Conditions primordiales

- La charge a été levée à la hauteur minimale requise pour un transport en toute sécurité.
- Transporter la charge au plus près du sol et à la hauteur strictement nécessaire.
- Respecter la hauteur de transport.
- Rouler à une vitesse modérée.
- Aborder les virages avec prudence et sans braquage brusque.
- Garder toujours la charge en vue.
- Éviter les obstacles.

La charge a été transportée en toute sécurité.

4 Abaissement de la charge

AVERTISSEMENT!

Chute de la charge lors du desserrage des dispositifs d'élingage !

Si les dispositifs d'élingage sont desserrés alors qu'ils sont sous tension, la charge peut basculer ou glisser de manière incontrôlée.

- ▶ Déposer la charge complètement et en toute sécurité.
- ▶ Desserrer les dispositifs d'élingage sans tension.

ATTENTION!

Charge lourde en train de s'affaisser !

Dommages corporels par écrasement.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.
- ▶ Ne jamais placer des parties du corps entre la charge en hauteur et le sol.
- ▶ Porter des chaussures de sécurité.

AVIS

Charge d'impact accrue !

Endommagement et dysfonctionnement du crochet de levage dus à un abaissement trop rapide de la charge.

- ▶ N'abaisser la charge que lentement et de manière contrôlée.

Abaisser la charge

- Déplacer lentement le chariot jusqu'à la position de dépose.
- Abaisser la charge de manière contrôlée et uniforme.
- Ne desserrer les dispositifs d'élingage que lorsque la charge repose en sécurité et n'est plus suspendue.

La charge est abaissée.

F Maintenance, stockage et immobilisation

- Avant chaque utilisation, vérifier l'absence de déformation ou de dommages sur le crochet de levage.
- S'assurer que le clapet de sécurité du crochet de levage se déplace librement et se ferme automatiquement.
- Protéger le crochet de levage contre la corrosion ; graisser légèrement les vis si nécessaire.
- Lorsque le crochet de levage n'est pas utilisé, le déposer à une hauteur de stockage appropriée ou l'accrocher de manière sûre.
- Avant le stockage, s'assurer qu'aucune charge n'est appliquée au crochet de levage et que tous les composants sont correctement montés.
- Stocker le crochet de levage dans un endroit sec et propre, à l'abri des températures extrêmes.
- Avant la remise en service, contrôler de nouveau le crochet de levage, en particulier les fixations et les composants liés à la sécurité, afin de détecter tout dommage.
- Mettre hors service tout crochet de levage défectueux et le signaler par un marquage d'interdiction d'utilisation.

G Élimination

- Respecter les dispositions nationales relatives à l'élimination du crochet de levage et des consommables.